

collection MUTATIONS

Parents après 40 ans

MARC BESSIN - HERVÉ LEVILAIN



Extrait de la publication

autrement

Parents après 40 ans

Avoir un enfant à la quarantaine passée. Voilà un phénomène qui est l'objet de discours, notamment médiatiques, parfois alarmistes et souvent simplificateurs. Loin du cliché de la femme battante, cadre et surinvestie dans son travail au point d'en oublier de faire des enfants, la réalité de la parentalité tardive est diverse et plurielle. Prolongation de la jeunesse, recompositions familiales, nouvelles manières de vivre en couple sont autant de transformations sociales qui conditionnent aujourd'hui le désir d'enfant et le moment de le concrétiser.

Fruit d'une longue enquête, cette sociologie de la famille, du temps et des âges, mise à portée de tous, est illustrée par de nombreux portraits et récits biographiques, parfois drôles, souvent poignants, toujours authentiques, de pères et de mères ayant eu des enfants tardivement. Pris entre les pressions du temps qui passe, les négociations parfois âpres avec le conjoint, les regards des autres (pas toujours bienveillants) et l'investissement dans l'éducation de leur progéniture, ils racontent ainsi des expériences, heureuses ou douloureuses, qui peuvent parler à tout un chacun.

Marc Bessin et **Hervé Levilain** sont tous deux sociologues. Le premier, chercheur au CNRS, dirige l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (Iris) et enseigne à l'EHESS. Le second est maître de conférences à l'université de Lorraine et chercheur au Laboratoire lorrain de sciences sociales (2L2S).

Parents après 40 ans

Le suivi éditorial de cet ouvrage a été assuré par Marion Chatizel.
© 2012, Éditions Autrement.
[www. autrement.com](http://www.autrement.com)

Marc Bessin et Hervé Levilain

Parents après 40 ans

L'engagement familial à l'épreuve de l'âge

Autrement **Mutations** – N° 268

Introduction

La parentalité tardive au-delà des normes

Depuis plusieurs années, les maternités tardives ont fait leur entrée sur la scène médiatique des problèmes de société, sous les traits de la cadre battante qui découvre, quadra, qu'après avoir prolongé sa jeunesse à obtenir ses diplômes, elle s'est trop investie dans son travail au point d'en oublier d'avoir des enfants. Le plus souvent, ce discours médiatique explique le phénomène des maternités tardives par un affaiblissement des normes d'âge, présenté comme caractéristique de nos sociétés contemporaines. Le défaut d'intégration des normes et la valorisation excessive de la jeunesse (le jeunisme) les conduiraient en effet à une dénégarion du vieillissement, dont l'enjeu serait une transgression à la fois sociale (refus de vieillir), anthropologique (risque pour la transmission) et biologique (risque médical). En articulation avec les normes d'âge, ce discours interroge également le travail et l'activité féminine : la maternité tardive renverrait alors aux difficultés pour les femmes diplômées et entrées tard sur le marché du travail à arbitrer entre activité professionnelle et maternité. Parfois encore, dans les médias, les maternités tardives alimentent la dénonciation des dérives de la science :

les effets délétères de l'affaiblissement des normes d'âge seraient renforcés par la toute-puissance médicale qui, par le biais de la procréation médicalement assistée (PMA), donnerait aux femmes la fausse assurance de pouvoir avoir des enfants à tout âge. On le voit, c'est ici la grandeur des questions posées en termes de normes, de valeurs ou de choix qui fait l'importance de ce problème de société. À l'inverse, l'ampleur du phénomène et son homogénéité ne sont jamais discutées, de même d'ailleurs que la question de savoir ce qui caractérise, au-delà de l'âge de la mère, ces situations de maternité tardive. Or, il s'avère que, du point de vue démographique, ce phénomène n'a pas le caractère univoque qu'on lui prête souvent.

Quelques idées reçues à combattre

En effet, alors qu'il est souvent décrit comme un problème des sociétés de la modernité, dans les faits, le phénomène des maternités tardives s'inscrit dans une histoire plus longue : celle des familles nombreuses. Pendant longtemps, pour une femme, avoir un nombre élevé d'enfants augmentait la probabilité d'en avoir à un âge avancé, même si l'âge moyen au premier enfant était lui-même moins élevé qu'aujourd'hui. Ces maternités tardives liées aux familles nombreuses n'étaient pas perçues comme un problème de société. Mais, pour beaucoup de mères, une telle maternité n'était pas sans poser problème, si bien que, pour la génération de mères tardives des années 1960, cet événement apparaissait fortement ambivalent. Vécu comme quelque chose de « naturel », il pouvait aussi bien représenter un fardeau supplémentaire pour sa vieillesse qu'une manière positive d'entrer autrement dans celle-ci. À partir du début du ^{xx}e siècle, les familles nombreuses se sont raréfiées et, avec elles, les maternités à 40 ans et plus. Ces maternités tardives ont ainsi connu une « longue et forte baisse », passant entre 1901 et 1980 de 6,5 % du total des naissances à 1,1 %¹.

Sans être négligeable, le phénomène contemporain n'a pas l'ampleur démographique qu'on lui prête. Certes, depuis les années 1980, les maternités tardives tendent à augmenter – ce qui est d'ailleurs bien souvent mis en avant pour montrer le caractère prétendument nouveau du phénomène. Pour autant, il faut relativiser cette augmentation car la proportion de maternités tardives est très loin de son niveau du début du xx^e siècle. Les maternités tardives ne sont pas non plus homogènes : liées aux familles nombreuses au début du xx^e siècle, elles concernent aujourd'hui aussi bien des familles nombreuses, des familles monoparentales (des femmes, le plus souvent, ayant un enfant qu'elles vont élever seules), que des couples restés jusqu'alors sans enfant. Surtout, un grand nombre de naissances tardives ont désormais lieu dans des familles recomposées (où l'un des parents, au moins, a déjà eu des enfants avec un autre conjoint) ; leur part tend même à augmenter au fil du temps. C'est ainsi que la proportion de mères tardives ayant eu des enfants avec plusieurs conjoints double entre la génération de mères née avant 1930 et celle née dans les années 1940, passant de 7,4 % à près de 16 %. Enfin, cette diversité des contextes familiaux s'accompagne d'une hétérogénéité du point de vue de l'activité, du diplôme ou de la profession exercée par les parents².

En croisant ces différentes caractéristiques avec le nombre d'enfants, on constate une bipolarisation du phénomène des maternités tardives avec, d'un côté, des catégories populaires où les familles sont plus nombreuses, les parents souvent immigrés et la mère généralement inactive et, de l'autre, une population plus diplômée, constituée d'employés, de cadres et de professions intellectuelles supérieures, où les familles sont plus malheureuses et les couples plus souvent biactifs. Tout n'est donc pas faux dans le portrait médiatique des mères tardives en femmes battantes. On peut noter par exemple que, depuis les années 1980, les naissances tardives de premier rang augmentent sensiblement : ainsi, alors que dans la génération de femmes

nées entre 1940 et 1949 une mère tardive sur six (14,8 %) n'a eu qu'un seul enfant, cette proportion tombe à 6,8 % pour la génération des mères tardives d'avant 1930. De même, le phénomène de l'enfant unique sur le tard est plus important chez les femmes cadres et diplômées, celles-ci donnant d'ailleurs naissance plus souvent qu'auparavant après 40 ans.

Cependant, toutes les situations de maternité tardive ne correspondent pas à ce modèle de la « battante » car seulement une mère tardive sur dix répond à ce profil. Cette proportion est importante dans la mesure où moins de 10 % des femmes sont cadres – ce qui fait que celles-ci sont surreprésentées parmi les mères tardives. Toutefois, 90 % des mères tardives sont plus proches des catégories intermédiaires ou populaires et beaucoup sont « inactives », au sens où elles n'ont pas déclaré exercer d'activité. Dans tous les cas, cette diversité des profils interroge le postulat d'un affaiblissement des normes, qui ne semble pas permettre d'expliquer l'ensemble des situations de maternité tardive.

L'émergence de nouvelles normes

En analysant le phénomène des maternités tardives, mais aussi des paternités tardives, autrement dit de la parentalité tardive, cet ouvrage discute la lecture médiatique qui en est faite. Tout d'abord, il élargit la perspective : on l'a vu, la femme battante n'est qu'une figure parmi d'autres de la maternité tardive, et si elle est souvent mise en avant, c'est parce qu'elle permet de décliner à peu de frais tout un discours sur l'affaiblissement des normes d'âge. À rebours de celle-ci, il s'agit de rendre compte de l'ensemble des configurations, sans privilégier l'une ou l'autre. Familles nombreuses encore, mais aussi monoparentales ou recomposées, couples ayant tardivement leur premier enfant (familles hypermalthusiennes) : autant de configurations où la question de l'âge n'est pas sans enjeu. En effet, très souvent, l'âge

est au centre du récit que font ces individus de la manière dont ils sont devenus parents tardifs et de la signification que revêt pour eux cette expérience. Il reste bien sûr de grandes différences entre ces diverses configurations quant aux manières dont l'âge va jouer. Dans les familles nombreuses, on peut ainsi parler d'une logique de *répétition* pour des naissances qui se succèdent les unes aux autres. À l'inverse, dans les familles recomposées, les naissances tardives renvoient bien plus à une logique de *refondation* puisqu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une nouvelle union. Enfin, les familles hypermalthusiennes que constituent les couples ayant tardivement leur premier enfant correspondent davantage à une logique d'*ajournement*. L'âge n'agit donc pas de manière univoque : il prend des significations différentes en fonction du contexte familial mais aussi conjugal de la naissance.

Par ailleurs, avoir un enfant ne se réduit pas au fait de la conception et la parentalité contemporaine est fortement travaillée par la question du contexte de la naissance : les conditions nécessaires pour avoir des enfants mais aussi pour engendrer. Rappelons une banalité en forme d'évidence : la famille a beaucoup changé depuis les années 1970 et on ne fait plus famille aujourd'hui de la même manière qu'au début du *xx^e* siècle. À partir des années 1970, la contraception bien sûr, mais aussi la prolongation de la jeunesse, accompagnées d'une plus grande égalité formelle entre hommes et femmes sont venues bouleverser le moment et les manières de passer à la famille ainsi que l'institution familiale elle-même. Dans ce contexte, les logiques d'engendrement se sont transformées dans le sens d'une plus grande liberté apparente quant au *choix* d'avoir des enfants, au *projet* qui lui correspond mais également au *moment* pour le concrétiser. L'éducation, favorisant davantage l'autonomie des enfants, et la transmission, qui passe désormais plus par l'école, n'ont plus les mêmes logiques. Pour une femme, la maternité n'est plus la seule forme d'accomplissement possible. L'injonction faite aux hommes d'assumer autrement

leur paternité est aujourd'hui plus forte – ce qui n'implique pas qu'elle se traduise dans les faits.

Il serait erroné de penser que cette plus grande liberté de choix fait disparaître toute forme de contraintes. Au contraire, de nouvelles normes se déploient, parfois contradictoires, et les individus (surtout les femmes) peuvent, sous condition, être amenés à arbitrer entre elles. C'est ainsi, par exemple, que les contraintes pesant sur le choix du conjoint augmentent à mesure que la figure du partenaire conjugal se dissocie de celle du parent : certaines personnes mettront ainsi beaucoup de temps à trouver la « bonne personne ». Parfois, c'est la qualité de la relation de couple qui ne permet pas d'envisager d'avoir des enfants. Autant que la famille, le couple a perdu de sa netteté, ce qui rend moins évident le passage de l'un à l'autre, et par conséquent le moment où l'on peut mettre à l'ordre du jour la question d'avoir des enfants. Faire carrière, être avec quelqu'un, avoir des enfants, les éduquer : autant de normes qui s'articulent plus ou moins facilement, et plus ou moins vite, amenant certains individus à se mettre en couple tardivement, d'autres à rester longtemps en couple sans avoir d'enfant et les derniers enfin à refaire famille sur le tard...

L'épreuve de l'âge, pour les mères et pour les pères

La parentalité tardive désigne ce processus tout à la fois temporel et biographique par lequel des hommes et des femmes sont amenés à avoir des enfants à un âge avancé, fixé par convention pour les premiers à 45 ans et, pour les secondes, à 40 ans³. Deux séquences organisent ce processus : la première renvoie au « retard », aux logiques ayant amené certains couples et individus à ne pas avoir d'enfant à l'âge où d'autres en ont ; la seconde davantage aux logiques de « rattrapage », les amenant à avoir des enfants à l'âge où les autres n'en ont plus, mettant alors en jeu le sens que cet événement va prendre. Ce processus intègre ainsi

des éléments « objectifs » liés aux calendriers, au temps nécessaire pour faire carrière, trouver un conjoint, s'installer ou encore concevoir un enfant (ou parfois adopter), mais il a également une dimension biographique marquée. Les histoires de chacun, les valeurs que l'on veut porter, les obstacles rencontrés donnent sens à la parentalité et à son caractère tardif. Enfin, il ne faut pas oublier que ce processus s'étale dans le temps ; un temps irréductible au seul fait de la conception. Dans le cadre contemporain, *devenir parent* suppose un projet parental et un travail sur soi. Mais ce projet n'est pas seulement individuel, il engage aussi le couple et suppose dès lors un travail conjugal. Le désir d'entrée dans la parentalité peut être parfois explicite et faire très vite l'accord entre les conjoints ou, au contraire, marquer leur désaccord sur la question. Il peut, à l'opposé, être plus implicite, quand c'est au travers d'interactions discrètes (l'oubli de la pilule revient souvent dans les récits) ou de demi-mots que les choses se disent et sont signifiées entre conjoints.

Loin de renvoyer au seul défaut d'intégration des normes, la parentalité tardive contemporaine se décide ainsi au gré de négociations entre hommes et femmes (dans le cadre conjugal d'une reproduction sexuée). L'âge pèse fortement dans ces négociations, mais de manière différente selon le sexe. En raison d'un calendrier de fécondité moins resserré, les hommes disposent en effet de plus de temps que les femmes pour avoir des enfants – ce qui revient à dire qu'ils sont moins exposés que les femmes aux effets du vieillissement. Cette inégalité n'est pas sans conséquence sur des négociations conjugales dont le tempo est donné par l'âge de la femme et sa proximité de la quarantaine. Comprendre la logique de la parentalité tardive suppose ainsi de reconstituer le contexte de négociations amenant des couples à se faire à l'idée d'avoir des enfants, et la place que peut y prendre l'inégalité des calendriers masculins et féminins.

C'est ainsi qu'à l'encontre du discours sur les maternités tardives, qui néglige d'ailleurs les inégalités de genre, nous voulons

ici nous intéresser tout autant aux pères tardifs qu'aux mères tardives. On oublie en effet souvent que, du fait de l'écart d'âge entre conjoints, à une mère « âgée » correspond bien souvent un père plus « âgé » encore. Le sociologue Michel Bozon a ainsi montré dans les années 1990 la persistance d'une logique d'écart d'âge entre les hommes et les femmes⁴. Cette logique prévaut chez les parents tardifs, puisque l'enquête statistique que nous avons menée montre que les pères tardifs sont, en moyenne, de dix ans plus âgés que leur conjointe. Cet écart d'âge important peut expliquer le second constat statistique : depuis les années 1980, l'augmentation des naissances tardives est plus forte chez les pères tardifs que chez les mères tardives. Ainsi, alors que les enfants étaient plus souvent tardifs « par la mère » que « par le père », la tendance s'est inversée et, depuis les années 1980, la proportion de pères tardifs tend même à dépasser légèrement celle des mères tardives⁵. Les pères contribuent donc plus que les mères au phénomène dans la période récente : à ce titre également, le cliché de la « mère tardive cadre » apparaît réducteur. On pourrait nous objecter une hiérarchie des risques ; il y a, pour les maternités tardives, un risque médical qui n'existe pas pour les pères, ce qui pourrait jouer sur leur désir d'avoir un enfant après 45 ans. Cependant, si les enjeux d'une paternité tardive sont différents de ceux d'une maternité tardive (ne serait-ce qu'en termes médicaux), ils n'en sont pas moins bien réels puisqu'ils touchent, au-delà de la conception, à l'éducation et à la transmission, donc au rapport à l'avenir. Les hommes sont souvent plus âgés que leur compagne (du fait de l'écart d'âge), ils ont de plus une espérance de vie statistiquement plus faible que les femmes... Lorsqu'ils ont dépassé les 45 ans, la question de leur devenir sur vingt ans – aux 20 ans de leurs enfants – peut se poser, parfois de manière exacerbée. Il ne s'agit donc pas d'opposer un risque à un autre, ou une hiérarchie à une autre, mais de comprendre comment les couples et les individus perçoivent

ces différents risques liés à l'âge, dans l'optique d'avoir des enfants et de faire famille.

De nouvelles manières de faire famille

Dans l'analyse de la parentalité tardive, la question des âges est donc primordiale. Les hommes et les femmes vivent leur jeunesse, en sortent en fondant un couple, puis une famille... Ces séquences du parcours des âges et leur enchaînement ont subi de nombreuses mutations ces dernières décennies. C'est un fait, la jeunesse n'a plus aujourd'hui la même définition que dans les années 1950. Pour les garçons, sa fin n'est plus marquée par un critère d'âge, mis en œuvre par l'institution du service militaire⁶. Pour les filles, l'entrée dans l'âge adulte n'est plus déterminée par le mariage et la maternité.

Le passage du couple à la famille est désormais moins évident et moins fortement déterminé. Avant de passer à la famille, un grand nombre de couples vont éprouver, pendant un temps plus ou moins long, la solidité des liens conjugaux. D'autres vont faire le choix, pour vivre leur jeunesse, de ne pas avoir d'enfant ou de retarder cette échéance. Entre sa famille d'origine (celle de ses parents) et la constitution de sa propre famille viennent s'intercaler différentes situations intermédiaires de mises en couple. À l'autre extrémité du parcours, à un âge plus avancé, des couples se reconstituent, parfois après un divorce, ce qui peut conduire à des recompositions familiales. Les individus peuvent dorénavant connaître plusieurs vies de couple et plusieurs familles. On peut ainsi dire qu'à un modèle relativement standard du parcours des âges, fortement institué (par le mariage par exemple) et « chronologisé » (notamment par le service militaire), se substitue donc un modèle moins standard et plus labile⁷. Et c'est bien cette transformation qui est au centre de nombre de configurations de parentalité tardive.

C'est, par exemple, le cas des recompositions familiales, qui sont à la fois liées à une redéfinition des manières d'être et de vivre en couple et au calendrier du « faire famille ». Dans ces situations de recompositions, les naissances tardives sont à mettre en rapport avec le calendrier de la remise en couple : les individus reforment souvent un couple après avoir eu (et parfois vu grandir) leurs premiers enfants, ce qui les amène d'ordinaire au seuil de la quarantaine. Ainsi, alors que dans les familles nombreuses, les naissances tardives sont dues au prolongement de la vie féconde dans le couple, dans les familles recomposées, elles sont davantage liées à une reprise de la vie féconde dans le cadre d'une nouvelle union. Dans ces deux configurations, une même question – celle de l'âge – renvoie à deux calendriers bien distincts : l'un, marqué par la répétition des naissances, est de type continu, au contraire de l'autre qui, en articulant remise en couple et naissance, est nettement discontinu. L'analyse n'est guère différente s'agissant de couples ayant leur premier enfant tardivement ou de personnes ayant mis longtemps – plus que la « normale » – à trouver un conjoint prêt à avoir des enfants : qu'il s'agisse d'une prolongation de la jeunesse ou de la vie de couple, on y trouve cette même question de la variation du calendrier, liée à une nouvelle définition des âges de la vie.

Pour autant, la question de la parentalité tardive ne se réduit pas à celle des calendriers et de leur éventuel décalage. Car, dans ce cadre, les manières de faire couple et de faire famille se sont tout autant transformées. De fait, l'expérience sociale que constitue la parentalité tardive n'est en rien comparable à ce qu'elle pouvait être jusque dans les années 1960, voire au-delà dans certains milieux comme le monde paysan, où les transformations des années 1970 sont intervenues plus tardivement (chapitre 1). La nouvelle manière de passer du couple à la famille et, plus largement, de « faire famille » se veut aujourd'hui plus réflexive, à la fois moins « naturelle » et moins dépendante des

institutions (chapitre 2). La contraception permet désormais de mieux programmer les conceptions et de les inscrire dans un projet conjugal. À partir des années 1970, ce projet de couple devient d'ailleurs déterminant. L'absence de stabilité affective ou, au contraire, une vie conjugale riche et épanouie, parfois aussi un grand investissement professionnel ou militant : les logiques qui poussent les individus et les couples à prendre du retard sont multiples. Certains ne voient pas le temps passer ; d'autres n'ont pas de prise sur lui. C'est ainsi une grande diversité d'événements, liés à leur histoire personnelle et conjugale, qui va amener certains couples et individus à ne pas avoir d'enfants à l'âge où d'autres, parfois dans leur entourage proche, en ont. Cette diversité des expériences et des parcours conjugaux et familiaux montre qu'un nouveau standard, paradoxal, s'impose à cette époque : celui de la déstandardisation d'un parcours des âges organisée autour de la recherche de nouvelles formes d'accomplissement, en particulier pour les femmes. Aux yeux des individus concernés, la singularité de ce parcours atypique vient renforcer le sentiment d'une parentalité « à l'inverse » des autres, véritablement choisie et éprouvée.

Les expériences de la parentalité tardive

La parentalité tardive n'est donc pas seulement affaire de destins individuels. Elle renvoie aussi à des formes d'expériences largement partagées. En premier lieu, celle de l'écart à la norme. Elle peut se faire ressentir quand l'entourage se met à avoir des enfants ou, en particulier pour les femmes, sous forme de rappels à l'ordre des âges devenant plus explicites lorsque approche la quarantaine. La venue tardive d'enfants ne suffit pas toujours à gommer ce sentiment de fort décalage. Autre expérience partagée, celle de l'urgence du calendrier, vécue souvent différemment par les hommes et les femmes. L'entrée dans la parentalité tardive ne correspond pas toujours, loin s'en faut, au choix positif

d'un couple se retrouvant autour d'une programmation. Cette expérience est, dans un certain nombre de cas, celle de la réticence d'un conjoint qu'il faut convaincre. Il arrive également que le couple ne parvienne pas à concevoir. Parfois encore, c'est la question de l'avortement qui se trouve posée, lorsqu'une conception inattendue advient. Dans les faits, loin de se conformer au modèle idéal du projet conjugal partagé et de la programmation, l'entrée dans la parentalité tardive résulte largement du jeu des négociations entre conjoints : âge, moment dans la carrière, désir d'enfant, attachement au couple sont autant d'arguments pour convaincre (chapitre 3). Au centre de ces questions réside une profonde dissymétrie liée au genre : celle de l'inégalité de calendriers de conception. En effet, les hommes, pouvant avoir leurs enfants à un âge plus avancé que les femmes, ont tendance à vouloir prendre leur temps, au contraire de ces dernières, prises par un fort sentiment d'urgence à la quarantaine. Pour beaucoup des couples que nous avons rencontrés, l'entrée dans la parentalité tardive s'est faite dans le cadre d'une épreuve certes conjugale, mais aussi individuelle. Car au fil de ces négociations, au travers des écarts d'âge, des inégalités entre hommes et femmes ou des différences de parcours, c'est bien la question de l'âge réel et du vieillissement de chacun qui se voit posée.

Avoir un enfant sur le tard marque souvent une rupture dans la biographie. Cela nécessite parfois de « s'y remettre », d'investir autrement le couple et la famille, de repenser ses engagements, de réfléchir à la transmission et à l'éducation. Certains hommes qui avaient fortement résisté au fait d'avoir des enfants sur le tard se ravisent et investissent pleinement ce tournant dans leur existence. Selon les époques et les configurations, les enjeux d'une parentalité tardive tendent à varier. Mais il se dégage des nombreux discours des parents interrogés le même sentiment : ils ont eu à surmonter une épreuve, une difficulté, dont ils sont sortis grandis. On est ici au-delà de l'affaiblissement des normes. Ils se sont engagés et doivent « tenir », parfois malgré

leur âge. Leur rapport à l'âge apparaît, de ce point de vue, fortement ambivalent. L'âge est, dans certains cas, ce qu'il faut dépasser, permettant alors aux parents tardifs de résister au vieillissement (chapitre 4). Mais il est aussi ce qui rattrape, au travers d'un sentiment de fatigue. On peut ainsi dire que le rapport à l'âge s'est modifié et que les normes ont perdu de leur valeur impérative : elles s'imposent moins qu'elles ne sont négociées et reconnues par les individus.

Cette analyse proposée de la parentalité tardive s'appuie sur des récits biographiques faits par des hommes et des femmes devenus tardivement pères et mères. Ces récits d'une durée souvent longue (2 heures ou au-delà) permettent en effet de comprendre la logique d'entrée dans la parentalité tardive mieux que ne le permettrait un questionnement plus synthétique sur les raisons pour lesquelles on devient parent tardif. En décrivant, souvent dans le détail, leur vie affective, familiale et conjugale, parfois professionnelle, ils nous font ainsi beaucoup mieux comprendre comment, dans une période donnée, on est parfois amené, y compris à son corps défendant, à ne pas avoir d'enfant à l'âge où les autres couples en ont, pour en avoir ensuite à l'âge où le plus souvent ils n'en ont plus. Malgré leur apparente singularité, ces récits déploient le fil d'une histoire collective et montrent la transformation, dans les années 1970, des manières de faire famille et des logiques de la parentalité tardive. On ne devient pas parent tardif de la même manière (ni en donnant les mêmes raisons) dans les années 1950 et dans les années 1980. Pour donner la mesure de cette transformation, il nous faut d'abord décrire les formes prédominantes de la parentalité tardive jusqu'aux années 1960.

Une épreuve pour soi et le couple.....	79
<i>La quarantaine : une urgence négociée</i>	82
<i>Des hommes a priori réticents</i>	93
<i>La PMA et l'adoption : le temps des procédures</i>	107
<i>Les recompositions familiales : le poids du passé</i>	116
Devenir parent tardif	127
<i>Un tournant dans l'existence</i>	129
<i>Le bon moment pour devenir père</i>	136
<i>Une confirmation de la paternité par le soin</i>	141
<i>Les limites de l'engagement</i>	152
Conclusion	
Un phénomène dans son époque	163
<i>Le temps de l'engendrement</i>	165
<i>Faire, ensemble</i>	170
Notes	175
Bibliographie	187

Achévé d'imprimer en août 2012 par Grafica Veneta, Italie, pour le compte
des Éditions Autrement, 77, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.
Tél. : 01 44 73 80 00. Fax : 01 44 73 00 12.
Dépôt légal : septembre 2012.
N° d'édition : L.69EHAN000607.N001. ISBN : 978-2-7467-3389-3
Imprimé en Italie.